

Magazine d'informations municipales - Avril 2014

MERICOURT

notre ville

www.mairie-mericourt.fr

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Travaux

L'éclairage public



Dossier

Le nouveau Conseil Municipal

le magazine de votre ville

Social
Environnement
Sport



Séjour
à la
neige



Education
Populaire
Culture
Démocratie
participative



Magazine Méricourt Notre Ville Avril 2014

Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication

Retrouvez le Magazine «Méricourt Notre Ville» sur le site Internet de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr

Au sommaire



P4/5 : Avec nos Elus
«Election municipale, le
Conseil Municipal travaille jusqu'au dernier
jour»

**P6/7 : Citoyenneté «Projet participatif «Si on faisait un
bout de chemin ensemble?» Que de chemin parcouru par les experts du quotidien!»**

P8/9 : Social «Le parcours de votre demande de logement» «Pour vous aider à accéder au logement :
Le FSL (Le Fond de Solidarité pour le Logement)»

**P10/12 : Sport «Tennis de Table : les 3 et 4 Mai, ils représenteront Méricourt
aux Championnats de France» «Montée en Régionale 1 pour le Speed Bad
Club» «Fight to Remember IV : fête du sport pieds poings et souvenir»**

P13/15 : Vie associative «En vrais amateurs et comme des professionnels, ils créent une pièce ori-
ginale sur le thème de Maudite soit la guerre» «FPH Culture : déjà deux projets financés, les habi-
tants à l'origine d'actions culturelles de qualité»

P16 : Infos utiles

**P17/20 : Dossier «Le Nouveau Conseil Municipal se
met au travail»**

P21 : Education «A l'école Saint-Exupéry : Sensibilisation et travail d'éducation à la sécurité routière»

**P22/25 : Enfance, Jeunesse, Education Populaire «Séjour à la neige» «L'art de
participer, participer à l'art»**

P26 : Environnement «Une nouvelle dimension pour l'environnement»

P27 : Seniors «Une maison heureuse»

P28/30 : Culture «Festival des Enchanteurs, le groupe «Boulevard des Aïrs» a enchanté le public !»
«Les Enpreintés, on est tous des Enpr(ei)unteurs, exposition et ateliers avec l'artiste Catherine Zgo-
recki» «Les petits-déjeuners des lecteurs, un nouveau rendez-vous placé sous le signe du partage et de
la convivialité!»

**P31/34 : Travaux «Rénovation de l'éclairage public : trouver le bon
équilibre entre sécurité, confort et économie d'énergie»**

P35 : Vie des quartiers «Quatre étudiants tout droit venus de l'Université de Lille 3 ont été
aperçus régulièrement dans les rues du quartier du 3/15. Qui sont-ils ? Que veulent-ils?»

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

● MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9 62680 MÉRICOURT
Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

<http://www.mairie-mericourt.fr> - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr
Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30
à 18H00 (Ouverture tous les mardis jusque 19H00)

● Un problème à signaler ? Une suggestion à faire ?
Une question à poser ?

LE NUMERO VERT DE LA MAIRIE EST À VOTRE ECOUTE

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La Municipalité souhaite
la Bienvenue à



Phil'Services

Electricité - Espaces verts - Maçonnerie - Menuiserie
Peinture - Plomberie - Aménagement intérieur
Particuliers et Professionnels (devis gratuit)

Un seul et unique interlocuteur, Philippe Favier

Tél. 03 21 70 88 62 ou 06 03 10 23 70

www.phil-services.com

Onglescharm"

Pose d'ongles gel UV, vernis
permanent.....à votre domicile sur rendez
vous à partir de 20 euros

Cousin Nathalie
06/34/87/80/29

Onglescharm"

Pose d'ongles gel UV, vernis permanent....
A domicile sur rendez-vous - A partir de 20 euros
Nathalie Cousin - Tél. 06 34 87 80 29

cousinath@yahoo.fr

Lucas Mickael
agenceur menuisier

Ma passion, mon métier !
Besoin d'un service,
n'hésitez pas, contactez moi !

06 18 51 29 01

lucas.baticoncept@gmail.com

Mickaël Lucas

Agenceur menuisier

Pose cuisine, parquet, placard, faïence, carrelage
Agencement menuiserie-Fabrication sur mesure
Pose de cloison- placo et plafond

Tél. 06 18 51 29 01 - lucas.baticoncept@gmail.com



Aurélien Pétain

Infirmière diplômée d'Etat

9, rue Pasteur 62680 Méricourt - Tél. 06 49 42 65 48

Soins à domicile ou au Cabinet sur rendez-vous

Merci !

Je remercie chaleureusement les Méricourtoises et les Méricourtois qui ont accordé de nouveau leur confiance, en ce dimanche 23 mars, à la liste «Ensemble pour Méricourt» que j'ai eu l'honneur de conduire. Je mesure toute la responsabilité qu'induit cette confiance. L'équipe municipale est déjà au travail pour l'ensemble des habitants citoyens de notre belle Ville de Méricourt.

«Rien n'est jamais acquis à l'homme...» chantait Aragon. En cette période post-électorale, nous mesurons l'ampleur de la tâche donc, tout en ressentant cette

forte colère, ou parfois ce triste renoncement, vis-à-vis des politiques nationales menées dans de très nombreux domaines. Oui, la situation nationale et européenne nous demande aussi d'être particulièrement vigilant pour garantir la pérennité de nos valeurs républicaines.

Et cependant, dans ce contexte difficile de crises, économique et politique, nous nous attellerons avec vigueur pour qu'une ambition municipale s'éclaire des couleurs du savoir-vivre ensemble à Méricourt.

Avec l'ensemble des associations de notre Ville, avec l'ensemble des citoyens engagés dans une démarche participative, nous relèverons ce défi.

«Ensemble !», encore et toujours.

Bernard BAUDE

Maire



en bref...

Avec nos Elus...

Election Municipale Le Conseil Municipal travaille

Durant la période électorale, la vie continue, et le Conseil municipal poursuit son travail jusqu'au dernier jour. C'est d'autant plus vrai que les élections municipales sont généralement fixées au printemps, soit à la même période que le vote du budget primitif. Alors que le gouvernement a annoncé une forte baisse des dotations d'État (les sommes versées pour le fonctionnement des communes), ce travail des élus devient particulièrement difficile...



La Catastrophe du 10 Mars 1906, Méricourt se souvient

Certains encore, notamment les médias, l'appelle «la catastrophe de Courrières». On répètera alors sans cesse ces phrases de Bernard BAUDE dans sa préface du livre de François Fairon, historien, *Le Larmes des galibots* : «Cette terrible catastrophe a eu lieu ici, Méricourt en était l'épicentre. Il y va de la géographie comme de l'histoire ; on ne les réécrit pas au gré des fantaisies et des humeurs du moment. C'est notre terre qui a tremblé sous le coup fatal de cette apocalypse industrielle. C'est notre terre de Méricourt qui se souvient, en ce 10 mars, de l'horreur. Ils étaient 404 de Méricourt, 304 de Sallaumines, 114 de Billy-Montigny, 102 de Noyelles...»

En attendant, et comme pour bien réaffirmer que les «Mines de Courrières», c'étaient les propriétaires, et que les travailleurs morts le 10 mars 1906 étaient bien des habitants de nos villes, une première cérémonie s'est déroulée au monument des victimes du travail, au cimetière de Méricourt, suivie par la commémoration intercommunale à la Nécropole, rue Uriane Sorriaux.



Il y a d'abord cette multitude de points à chaque conseil. Jugés parfois secondaires, ils ont pourtant tous leur importance dans la vie quotidienne des Méricourtois. Cessions de terrains pour un aménageur, subventions exceptionnelles, mises en place de projets culturels, de manifestations sportives... l'activité ne s'arrête pas avec les élections. Ce travail sans trêve prend de l'ampleur lors du vote du budget primitif (BP). Précédé du débat d'orientation budgétaire (DOB) en début d'année, le BP est l'occasion de faire un point rigoureux sur les finances de la Ville, l'occasion de vives discussions à caractère politique... et débouche sur le vote des taux d'imposition. Le BP 2014 n'échappe pas à cette règle d'airain. Avec près de 15 800 000 euros, un désendettement



jusqu'au dernier jour



continu, Bernard BAUDE, Maire de Méricourt, peut saluer une gestion et une situation saines malgré les tensions et les difficultés.

Difficultés ?

Liée à un contexte national difficile, la baisse des dotations d'État entraîne inmanquablement une perte de moyens pour notre commune. Nous l'avons régulièrement répété dans votre bulletin municipal. L'heure n'est pas encore aux réjouissances puisqu'il est prévu par le gouvernement des économies réalisées sur ses dotations aux communes, au moins jusqu'en 2017 ! Ces nouvelles négatives venues de Paris n'empêche pas le Conseil municipal de percevoir clairement les difficultés immédiates des Méricourtois. Et, justement, puisque la

Ville réussit à se désendetter et garde une bonne marge de manœuvre pour ses propres investissements d'avenir, il est proposé de maintenir les taux d'imposition (pour la part de notre commune) au même niveau que depuis 2010. Cette proposition est accueillie favorablement, et à l'unanimité, le Groupe de l'Union de la Droite s'étant abstenu auparavant sur le budget. C'est sur ce vote que se termine le dernier Conseil municipal de Méricourt pour la mandature 2008-2014.

en bref...



Le 19 Mars 1962, enfin le cessez-le-feu en Afrique du Nord

Depuis plusieurs années, une habitude respectueuse est prise dans notre ville : le fleurissement des tombes des six Méricourtois tombés en Afrique du Nord lors de cette guerre qui ne portait pas encore son nom et était qualifié trop pudiquement «d'événements». Une habitude bien ancrée maintenant, et qui s'est renouvelée en ce 19 Mars 2014... juste avant les dépôts de gerbe et les allocutions devant notre Monument aux Morts.



Le Directeur du Louvre-Lens accueilli à Méricourt

Preuve que les relations entre notre ville et le prestigieux musée sont au beau fixe, M. Xavier DECTOT, directeur du Louvre-Lens a assisté en voisin au vernissage de l'exposition consacrée à Édouard Degaine. M. DECTOT se dit très intéressé par la politique culturelle de Méricourt et sa démarche d'éducation populaire. L'avenir s'annonce, sans doute, rempli de coopérations fructueuses pour les Méricourtois.

PROJET PARTICIPATIF «SI ON FAISAIT UN BOUT DE CHEMIN ENSEMBLE ?» Que de chemin parcouru par les «experts du quotidien» !

A partir d'un tirage au sort citoyen en janvier 2013, un collectif d'habitants travaille sur un projet de création de cheminements piétons sécurisés et agréables à l'échelle de la commune. Le Chemin du Bossu a été choisi comme premier secteur à aménager grâce à un budget participatif de 50 000 euros. Géographiquement central, emprunté par de nombreux habitants, notamment les collégiens, il a été un excellent «cas d'école». Retour en images sur une année très constructive, qui a mobilisé près de 250 personnes !



23 janvier : 80 personnes sont tirées au sort à partir des listes électorales : une expérience citoyenne inédite !



21 mars : première réunion du collectif d'habitants «Si on faisait un bout de chemin ensemble ?» : présentation de la démarche.



4 avril : visite du Chemin du Bossu, premier secteur d'étude choisi par les habitants.



25 avril : état des lieux affiné du Chemin du Bossu : premiers constats, premières idées d'aménagements.



16 mai : validation des premiers aménagements : éclairage public, sable de marquise...



13 juin : invitation par le collectif d'habitants d'un technicien du Conseil Général pour apporter des solutions à la traversée dangereuse de la RD262.



Juillet/août : propositions d'aménagements du Chemin du Bossu par les enfants des centres de loisirs (construction de maquettes).



16 septembre : visite sur le site pour constater l'état d'avancement des travaux.



7 novembre : choix de la signalétique et du mobilier urbain (bancs, poubelles ...).



28 novembre : point sur l'achat du mobilier urbain et validation de la création d'une piste cyclable proposée par le Conseil Général.



21 octobre : précieux moment d'échanges entre le collectif, les enfants et les résidents de l'EHPAD ; l'occasion de « tester » les nouveaux aménagements et d'en discuter autour d'un goûter.



Du 23 au 29 novembre : l'embellissement du chemin se poursuit : plantation de haies avec les enfants à l'occasion du Village des Droits des Enfants dans le cadre duquel le collectif a tenu un stand.



12 décembre : moment convivial pour évoquer le bilan de l'année et décider d'un nouveau secteur d'intervention en 2014 : celui de Courty Guy.



Le chemin à parcourir reste encore long, mais tellement passionnant ! Tous ces pas faits ensemble, toutes ces idées partagées, tous ces débats, toutes ces propositions pleines de bon sens ... sont autant de graines semées pour un jour récolter un maillage piéton de qualité, qui soit le fruit d'une imagination collective : celle des habitants qui sont les « experts du quotidien » !

2014 : le collectif reprend la route, poursuit son chemin...



4 février : présentation du projet d'aménagement « artistique » du chemin du Bossu, porté par un collectif d'habitants.



20 février : invitation du collectif au Conseil Municipal pour, lors d'une interruption de séance, présenter l'état d'avancement du projet aux élus.



8 mars : premier diagnostic en marchant du secteur Courty Guy.



19 mars : installation du mobilier urbain avec les habitants sur le Chemin du Bossu.

Et si vous veniez faire un bout de chemin avec nous ?

Pour plus de renseignements ou nous rejoindre, contacter Sophie MOLLET, responsable du service Projet de Ville-Territoires en Mairie (03.21.69.92.92).

Comment a été dépensé le budget participatif de 50 000 euros en 2013 consacré, à la demande des habitants, au Chemin du Bossu ?

En plus de l'éclairage public (30 000 euros) pris en charge par la ville pour améliorer la sécurité des collégiens (hors budget participatif) :

TPA (voirie, bordures).....	21 572,43 €
Géomètre.....	2 272,40 €
BONNET (haie végétale).....	5 704,74 €
Évacuation des souches.....	3 121,56 €
Mobilier urbain (bancs, poubelles.....)	8 366,00 €
Doubles barrières pivotantes.....	999,86 €
Panneaux de signalisation.....	978,54 €
Fourniture et pose de projecteurs.....	5 430,52 €

Soit un total de.....48 446,05 €

Le parcours de votre demande de logement

Effectuer une demande de logement

Pour effectuer une demande de logement, il faut se rendre en mairie, au cabinet du Maire afin de retirer un dossier unique, valable pour l'ensemble des bailleurs présents sur la commune.

Ce document peut également être téléchargé. Aller sur le site de la ville, icône Se Loger, Formulaire de Demande de logement.

Le dossier complété doit ensuite être déposé en mairie qui se charge de le transmettre aux différents bailleurs.

Dans un délai de 15 à 21 jours, un numéro unique d'enregistrement de la demande de logement est transmis au demandeur.

Il est conseillé de faire connaître ce numéro en mairie afin de suivre votre demande de logement.

Pourquoi est il important de déposer votre dossier logement en mairie ?

Le service logement a pour rôle de centraliser les demandes de logement sur la ville et travaille en partenariat avec les différents bailleurs.

Les attributions de logements sont effectuées lors des commissions organisées par les bailleurs.



Le service logement participe aux commissions Logement à titre consultatif.

Certes, la ville n'a qu'un pouvoir de proposition cependant il est bien sûr possible de mettre l'accent et d'argumenter sur des demandes urgentes et prioritaires dans la mesure où les dossiers sont bien connus des services.

Toutefois, le bailleur reste seul décideur de l'attribution du logement.

Penser à renouveler votre demande chaque année.

Pensez à nous informer de vos changements de situation (enfants, adresse, revenus...).

Le délais d'attribution d'un logement varie de 3 à 12 mois.

Environ 400 demandes de logement sont actuellement en attente d'être satisfaites.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service logement, Pascale VISEUR au 03 21 69 92 92.





6 bailleurs à Méricourt

- Pas de Calais Habitat
- SIA Habitat
- Maisons et Cités
- Logement Rural
- LTO Habitat
- ICF Habitat Nord Est



Pour vous aider à accéder au logement : Le FSL (Le Fond de Solidarité pour le Logement)



Pourquoi solliciter le FSL ?

- Pour financer le dépôt de garantie, le premier loyer, l'assurance du logement
- Pour rembourser les dettes de loyers dont le règlement conditionne l'accès à un nouveau logement
- Pour rembourser les impayés de factures d'eau, d'énergie...

L'obtention du FSL est soumise à condition de ressources, l'ensemble des ressources de toutes les personnes composant le foyer est pris en compte.

Quand solliciter un FSL ?

Lors du dépôt du dossier de demande de logement, il est conseillé de vérifier si vous correspondez aux critères d'attribution du FSL.

Si vous pouvez prétendre au FSL, il faut dès l'obtention du Numéro Unique d'Enregistrement de la demande de Logement, constituer le dossier de Fond Solidarité Logement.



A qui s'adresser ?

Il faut prendre rendez-vous auprès du CCAS ou au Cabinet du Maire pour la constitution du dossier FSL.

Tennis de Table : Les 3 et 4 Mai, ils représenteront Méricourt aux Championnats de France

Les licenciés de l'ASTT (association sportive de tennis de table) nous ont habitués depuis plusieurs saisons maintenant à figurer dans les compétitions d'élites, telles les championnats de France, mais aussi à se faire remarquer sur les plus hautes marches des podiums lors de rendez-vous importants.

Cette année encore, la saison semble plutôt bien engagée pour le club, présidé par Sébastien Joly. Sept représentants locaux défendront les couleurs méricourtoises aux championnats de France UFOLEP B ces 3 et 4 mai dans le Finistère à Brest en Bretagne.

Pour cet ultime rendez-vous décisif en vue d'une qualification pour les nationaux, en compétition individuelle, les Méricourtois n'ont pas fait le déplacement pour rien lors des régionaux

d'Ecures puisque sur les douze représentants, sept ont décroché leur billet pour ces championnats de France. Tout d'abord en Messieurs où fait exceptionnel, les méricourtois ont réitéré le même podium qu'aux départementaux en s'emparant des trois

premières places. Nicolas Fréville s'est adjugé le titre devant Antoine Douchy et Jérôme Fristot. Tous les trois se sont donc qualifiés. Les vétérans 3 ont réalisé quelques prouesses en décrochant



le titre régional pour Noël Leroux et une belle seconde place pour Michel De Smet.

Chez les dames, Anne-Charlotte Fristot s'est également qualifiée en devenant vice-championne régionale. Enfin en minimes, le jeune Gabriel Cottrez vice-champion régional décrochait lui aussi son billet pour les nationaux.

Par équipes (coupe B), catégorie Messieurs, Méricourt 1 (Antoine Douchy, Jérôme Fristot, Nicolas Fréville) a décroché sa qualification pour ces mêmes nationaux en terminant seconde derrière leurs éternels rivaux mais néanmoins amis de l'entente Gauthier-Verloing/Valhuon.

L'équipe jeunes (Gabriel et Jérém Cotrez) a terminé 3e et raté d'un rien la qualification.

En résumé, ils seront 7 Méricourtois pour se disputer en individuel ces championnats de France UFOLEP B et une équipe (Méricourt 1) pour tenter de décrocher le titre national.

Antoine Douchy et Jérôme Fristot seront aussi engagés en double messieurs. Jérôme Fristot associé à sa sœur Anne-Charlotte participeront au double mixte.

Enfin au Championnat de France A, en catégorie Vétérans 3, Noël Leroux représentera le club les 6 et 7 juin à Châteauneuf-en-Thymerais en Eure-et-Loir.



L'équipe Méricourt 1



Gabriel COTTREZ sera aussi du voyage



Anne-Charlotte FRISTOT, la seule dame qualifiée



Michel DE SMET et Noël LEROUX en Vétérans 3



Montée en Régionale 1 pour le Speed Bad Club

C'est fait ! Depuis le 6 avril dernier, l'équipe première s'est brillamment qualifiée pour la montée en Régionale 1 dès la saison prochaine. Une ambition portée par l'équipe et les dirigeants du club qui s'étaient donnés trois ans.

Une année aura suffi à l'équipe A pour atteindre l'objectif fixé. A force d'entraînement dirigé par Jérémie, de persévérance, de volonté et bien sûr de talent, l'équipe première va accéder en R1 et devenir une véritable locomotive pour le club. Les dirigeants et leur président peuvent être satisfaits. Ils y croyaient. En octobre dernier, Michel Pauriche nous confiait ses espoirs. *«Troisième la saison dernière, on était limite. Mais les seniors A ont les capacités pour aller décrocher une montée en régionale 1»*. La seconde journée des play-off du 6 avril dernier lui a donné raison. L'équipe méricourtoise s'est qualifiée après avoir battu les équipes de Lezennes (4 à 2) et Douchy (5 à 1). Dès lors, elle évoluera en Régionale 1.

Une saison positive pour le président puisque son équipe première (Cassandra Derache, Marie Pietraskiewicz, Grégory Lanselle, Maxence Gorajski, Anthony Lecocq, Valentin Legrand) monte dès la première année. *«Nous avons aussi deux équipes en départementale 1 et 2 et notre ambition c'est*



de poursuivre avec elles. Le fait que l'on monte en régionale 1, il y aura peut-être des mutations c'est pourquoi on finalisera les équipes lors de l'assemblée générale de juin» affirme Michel Pauriche. *«Après cet exploit, nos objectifs seront de rester en R1 et dans les années qui viennent d'avoir un joueur classé. Ce serait vraiment une consécration pour Méricourt et cela nous permettrait de voir l'avenir en national beaucoup plus prometteur. Nous avons déjà de très très bons joueurs mais il faut être encore supérieur pour l'avenir»*.

Et l'avenir du club passe aussi par la jeunesse, actuellement une trentaine de jeunes y sont formés. *«Notre but, c'est de les garder, comme ceux qu'on a formé et qui monte aujourd'hui en régionale 1»*.

Speed Bad Méricourt : Espace sportif Jules Ladoumègue, avenue Jeannette Prin. Possibilité de 2 essais gratuits. Renseignements au 06 79 16 31 79 (président) ou 06 08 30 09 46 (secrétaire).

«FIGHT TO REMEMBER IV» : fête du sport pieds poings et souvenir

C'est une soirée exceptionnelle que le Boxing Team de Méricourt et son président Jean-Georges Vêjux avaient organisé. « Fight to remember IV » avec le sport à l'état pur pour une soirée empreinte d'émotion, de passion et de sensation.

Emotions maximales pour cette quatrième édition du gala donné à la mémoire de Rémi Kolski. « Nous avons mis tout en œuvre pour rendre un super hommage à Rémi, un ami décédé le 5 décembre 2009 lors d'un combat pour le téléthon. Et Fight to remember, c'est combattre pour se souvenir » rappelait Jean-Georges à la tête de l'organisation.

Plus de 500 spectateurs sont venus à l'espace sportif Jules Ladoumègue pour ce rendez-vous de sport pieds-poings. Kick-boxing, K'1, full-contact à l'affiche de la soirée qui a proposé dix-huit combats. Deux rencontres enfants en light-



contact, douze combats amateurs et quatre professionnels avec des boxeurs venus de toute la France (Limoges, Caen, de Belgique).

Le président Méricourtois attendait beaucoup de ses onze protégés qui montaient sur le ring ce soir là et il ne fut pas déçu puisqu'au final, huit d'entre eux obtenaient la victoire dont deux par KO. Le club enregistrait aussi deux défaites et un abandon. « C'était une très bonne soirée même si des repré-

sentants de chez nous ont perdu. C'est ça la boxe et nous avons vu de magnifiques combats » commentait en fin de soirée Jean-Georges Vêjux.

Des combats explosifs avec le clou du spectacle en full-contact qui a opposé en seniors A 67 kg, le scorpion Morgan Fortrie de Watreloos et Sterenn Doré du Boxing Team de Méricourt. Ce dernier l'a emporté aux points.

Un trophée « Fight to remember » a été remis aux combattants pour le souvenir et la mémoire de Rémi.



En vrais amateurs et comme des professionnels, ils créent une pièce originale sur le thème Maudite soit la guerre

Dans le cadre du projet Maudite soit la guerre, la compagnie Quidam propose de créer une pièce originale autour de la commémoration de la guerre 14/18. Un atelier gratuit ouvert aux habitants de tous âges, de 8 à 82 ans et plus.

La compagnie Quidam travaille depuis deux ans sur la ville. La première année, un film documentaire Mine de mémoire, réalisé par Florent Le Demazel, avait vu le jour. A partir de celui-ci, une pièce de théâtre, L'ombre du terri, avait été montée avec les habitants. Grâce à la mémoire d'anciens ouvriers mineurs, cette pièce racontait une histoire qui aurait pu se passer dans la ville durant le déclin de l'exploitation charbonnière. Cette fois et toujours avec Pierre Rogez, auteur et metteur en scène, une nouvelle création se prépare avec un collectif d'habitants motivés. Le projet est mené en partenariat avec la compagnie Quidam et les services municipaux de la culture et de l'éducation populaire.

«Comme le précédent, cet atelier ne nécessite pas de prêts requis en comédie car la compagnie offre une formation durant quelques mois afin de pouvoir créer et jouer une pièce dans les conditions professionnelles» explique Pierre Rogez entre deux exercices. Avec les habitants, il part de l'idée que tout le monde peut devenir artiste. «Il suffit



d'apprendre. On donne à chacun les possibilités de faire du théâtre par le biais d'une formation qui donne toutes les bases».

Ce qui caractérise la compagnie Quidam, c'est son travail de proximité avec la population, dans une démarche au plus près des habitants, que ce soit pour un spectacle avec eux mais aussi à partir de leur mémoire.

«Pour moi, sur une scène de théâtre, il faut tout réapprendre. A marcher, à respirer, à parler. Il faut apprendre à devenir quelqu'un d'autre, à jouer un rôle,

à composer un personnage par le biais d'un comédien. Et ce travail on le fait ensemble par le biais de petits exercices qui sont toujours ludiques et conviviaux».

L'idée, c'est que chacun participe en fonction de ses qualités et selon son implication dans le projet, pourra s'engager dans la création finale. «Nous sommes clairement sur une approche d'éducation populaire en partant du principe que tout le monde peut y participer».

Dans le cadre du projet Maudite soit la guerre, un historien, François Fairon, travaille déjà sur le sujet. Des tranches de vie et témoignages récoltés, Pierre Rogez et le groupe s'en inspireront pour écrire la pièce. Elle sera jouée pour les commémorations du 11 novembre, mais avant, un rapport d'étape sera présenté le 5 juillet.

Les personnes intéressées peuvent encore rejoindre le groupe qui travaille chaque samedi de 14h30 à 17h. Renseignements à l'Espace culturel La Gare au 03 91 83 14 85 ou au Centre social et d'éducation populaire Max Pol Fouchet au 03 21 74 65 40.



FPH Culture : déjà deux projets

Les habitants à l'origine d'actions culturelles

En complément du Fonds de Participation des Habitants (FPH), le Conseil Régional a lancé un nouveau dispositif : le FPH « Culture ». Méricourt, fidèle à ses traditions, s'est immédiatement inscrite dans cet outil de démocratie participative. Convaincues que les pratiques culturelles constituent un précieux levier d'émancipation l'Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt (ADCM), qui gère le FPH, et la Municipalité se réjouissent : les habitants se sont très vite emparés de ce nouveau fonds !



Le FPH de Méricourt : un pionnier en faisant de la Culture une priorité dès 2002

Le 21 janvier dernier, devant plus de 60 personnes venues assister à l'Assemblée Générale de l'ADCM, le FPH « Culture » a été présenté. Financé à hauteur de 70% par la Région et 30% par la Ville, cette enveloppe permet de subventionner des projets portés par les habitants, visant à développer les pratiques culturelles. Mais Méricourt n'a pas attendu la Région pour donner une exigence culturelle aux projets soutenus puisque depuis 2002, le règlement intérieur du FPH met l'accent sur la Culture et sensibilise les porteurs de projets sur cette thématique.

Le FPH Culture à peine lancé, deux projets de qualité proposés !

Le FPH Culture a rapidement fait l'objet de 2 demandes de subventions. La première, portée par un collectif d'habitants, est destinée à la mise en place d'un « chantier culturel » pour l'aménagement artistique du chemin du Bossu, dans la continuité du travail effectué par les Méricourtois qui participent au projet « si on faisait un bout de chemin ensemble ? ». Initiation à la photographie, création de sculptures, peinture ... Plusieurs arts seront appréhendés et des œuvres seront créées et installées avec des habitants volontaires de tout âge. Quant au second projet, il est porté par l'association Vies Partagées 62 qui, dans le cadre d'ateliers d'écritures avec des personnes handicapées au sein de la Halte Répit, envisage de réaliser en même temps des prises photogra-



financés ! de qualité



phiques. Moments d'échanges avec les écoles, expositions ... autant d'occasions qui permettront d'écouter et de mettre en lumière ces personnes que l'on entend et voit peu.

De quoi se rassurer : la démocratie participative et la Culture ont de beaux jours devant elles à Méricourt !

Pour toute information sur le Fonds de Participation des Habitants (FPH) «classique» ou «Culture», contacter Sophie MOLLET ou Delphine ANDRZEJCZAK, service Projet de Ville-Territoires en Mairie (03.21.69.92.92).



Fonctionnement du FPH Culture

Comme pour le FPH "classique", les fiches actions sont à retirer à Delphine ANDRZEJCZAK en Mairie (ou à télécharger sur le site internet de la ville) et à déposer au moins 8 jours avant la tenue des Comités de Gestion.

Les projets sont étudiés par l'ADCM, conformément au règlement intérieur (disponible sur le site internet de la ville ou en Mairie).

Enveloppes disponibles (financement 70% région et 30% ville)

FPH "classique" :
20 000 euros par an.

FPH Culture :
Jusqu'au 31 mai 2014: 5 000 euros (à ce jour possibilité de financer encore 3 projets à 1 000 euros chacun).
A noter, pour 2014: changements des modalités de financement par le Conseil Régional: 3 000 euros permettant de subventionner 2 projets à hauteur de 1 500 euros chacun sur la période de juin 2014 à mai 2015.

Nature des projets pouvant être financés: ateliers de pratiques artistiques, valorisation du patrimoine, promotion de la mémoire régionale, animations culturelles (théâtre monté avec les habitants, festivals amateurs ou professionnel), échanges artistes/habitants ...

Rappel : Dates prévisionnelles des prochains Comité de Gestion FPH/FPH Culture

- Mardi 22 Avril à 18H00
- Mardi 20 Mai à 18H00
- Mardi 24 Juin à 18H00
- Mardi 16 Septembre à 18H00
- Mardi 21 Octobre à 18H00
- Mardi 18 Novembre à 18H00
- Mardi 16 Décembre à 18H00

La Carte d'Identité passe de 10 à 15 ans



A compter du 1er Janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :
 - Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 1er Janvier 2014 à des personnes majeures.
 - Les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures (sauf changement d'adresse ou de situation matrimoniale)

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationalités d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>

Economies d'énergie, rénovation, construction, énergies renouvelables, aides financières... Pour répondre à vos questions, un nouveau service est proposé gratuitement aux habitants de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

De quoi s'agit-il ?

L'Espace Info Energie est un service public, de proximité qui vous informe sur la maîtrise de l'énergie et l'habitat de manière indépendante, neutre et gratuite. Ce dispositif est soutenu par l'ADEME, le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais et la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

A quoi cela sert-il ?

Vous avez un projet de travaux, de rénovation plus globale ou encore de construction. Votre conseillère Info Energie est présente sur le territoire pour vous aider à définir votre projet. Elle est disponible pour vous informer sur les exigences réglementaires, les signes de qualité et les démarches pour obtenir des aides financières et subventions existantes.

Vous souhaitez des informations techniques sur l'isolation des combles, des murs et des fenêtres, sur la performance des isolants, sur le choix de l'énergie, du mode de chauffage et de production d'eau chaude, sur une ventilation performante ou sur l'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables, ou plus simplement vous avez des questions sur votre facture d'énergie et sur les gestes simples pour moins consommer d'énergie. Parlez-en à votre conseillère Info Energie.

Que vous soyez propriétaires, bailleurs ou locataires, n'hésitez pas à contacter l'Espace Info Energie : Tous consommateurs, tous concernés !



Comment contacter l'Espace Info Energie ?

Périne MASSEZ - Tél. 03 21 79 05 18 - Mail : info-energie@agglo-lenslievin.fr
 6 rue Lavoisier 62300 LENS
 (Sur RDV du Lundi après-midi au Vendredi)

Déclaration des Revenus 2013



Permanence impôts tous les jours au centre des impôts de Lens, rue L. Armand. Tél. 03.21.08.10.10
Depuis Lundi 14 Avril 2014 de 8H30 à 12H et 13H30 à 16H30

Si vous ne pouvez pas vous déplacer et que vous rencontrez des difficultés pour remplir votre déclaration, une personne pourra vous aider dans vos démarches en Mairie (Salle d'Honneur) les :

● **Jeudi 24 Avril 2014 de 9H à 11H00**

● **Vendredi 25 Avril 2014 de 14H à 16H**

● **Lundi 28 Avril 2014 de 9H à 11H**

● **Mardi 29 Avril 2014 de 14 H à 16H**

● **Jeudi 15 Mai 2014 de 14H à 16H**

● **Vendredi 16 Mai 2014 de 14H à 16H**

Pour déposer vos déclarations, une urne est mise à disposition en Mairie jusqu'au Mardi 20 Mai 2014.



Le nouveau Conseil Municipal se met au travail

Ce dimanche 30 mars, devant de nombreux Méricourtois présents, le Conseil Municipal extraordinaire installait son Maire et le Bureau Municipal, soit neuf Adjoints, et cela dans une stricte parité femmes-hommes. L'élection municipale terminée, les résultats connus par tous, cet exercice protocolaire avait une couleur particulière cette année. Mais Bernard BAUDE, nouvellement réélu Maire, ne transigera pas avec la démocratie : il sera le Maire de tous les Méricourtois et prési-

dera à une assemblée renouvelée, forte de sa majorité issue de l'union de la gauche, prête à se mettre au travail, au service de notre Ville de Méricourt.

Nous vous présentons ici ce nouveau Conseil Municipal. 26 Élus sont issus de la liste «Ensemble pour Méricourt», liste de Large Union de la Gauche. En face, nous trouvons désormais 5 Élus du Front National. Toujours dans l'opposition, nous retrouvons les 2 Élus bien connus de l'Union de la Droite et du Centre Républicain, à savoir Daniel SAUTY et Annick CABY...





Bernard BAUDE

Maire
(Union de la Gauche)



Olivier LELIEUX

Adjoint au Maire délégué à
l'Education Populaire, l'Enfance et la
Jeunesse
(Union de la Gauche)



Marianne LENNE

Adjointe au Maire déléguée aux Aînés
et au Logement
(Union de la Gauche)



Alexandre D'ANDREA

Adjoint au Maire délégué aux Fêtes et
Cérémonies
(Union de la Gauche)



Rose-Marie JULLIARD

Adjointe au Maire déléguée au
Développement de l'Action Culturelle
(Union de la Gauche)



Jean-Claude LEFEBVRE

Adjoint au Maire délégué aux Affaires
Scolaires
(Union de la Gauche)



Martine GALAMETZ

Adjointe au Maire déléguée à
la Solidarité et l'Action Sociale
(Union de la Gauche)



Maryse BLAISE

Adjointe au Maire déléguée au Sport
(Union de la Gauche)



Latifa AIT ABDERRAFII

Adjointe au Maire déléguée à la
Médiation et l'Insertion Sociale
(Union de la Gauche)



Laurent DUCAMP

Adjoint au Maire délégué aux Travaux,
à l'Environnement et au Cadre de Vie
(Union de la Gauche)



Roger COQUART
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Evelyne VISEUR
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Roger JANKOWSKI
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Ludivine HENNEAU
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Jacques BECQUET
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Céline DE POORTER
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Christophe DELCUSE
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Jeannine BALCEREK
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



José PRINGARBE
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Fatima TRECH
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Jérôme FLEURANT
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Béatrice WAGON
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Sylvain SERGENT
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Nelly RAVIAU
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)



Joël CHOQUET
Conseiller Municipal
(Union de la Gauche)



Dominique MICHAUX
Conseillère Municipale
(Union de la Gauche)





Jean-François DELCROIX
Conseiller Municipal
(Front National)



Etienne Devoye
Conseillère Municipale
(Front National)



Laurent DASSONVILLE
Conseiller Municipal
(Front National)



Anne COOLZAET
Conseillère Municipale
(Front National)



Sylvain LAOUR
Conseiller Municipal
(Front National)



Daniel SAUTY
Conseiller Municipal
(Union de la Droite et du Centre)



Annick CABY
Conseillère Municipale
(Union de la Droite et du Centre)

On ne les oublie pas !

Imposé par la loi en fonction du nombre d'habitants, le Conseil Municipal de Méricourt se compose exactement de 33 Élus. Ni plus, ni moins. Alors, forcément, pour que des plus jeunes marchent à leur tour dans les pas de leurs prédécesseurs, et afin de faire vivre la démocratie, il est nécessaire que certains laissent leur place. Qu'on se rassure ! Leur expérience, leur connaissance de Méricourt et de ses habitants, seront toujours sources de bons conseils que les nouveaux Élus sauront entendre...

Marc LECUBIN, Guy DERISBOURG, Rosanna DI PASQUALE, Yvon SIX, Jean-Claude NAPIERALA, Marcel HUMEZ, Jeannine HUMETZ, Dominique COURTECUISSÉ, Céline ORZYCK, Samira EL AYACHI, Betty SAUSSEY, Dominique HAVERLAND, Pierre LELEU, Alain CUVILLIER, Maryse REMUS.



Bernard BAUDE, après lui avoir rendu un chaleureux hommage, a rappelé «qu'il n'appartenait à personne le droit de se servir à des fins personnelles de l'histoire de notre Maire Honoraire, Léandre LETOQUART»



A l'école Saint-Exupéry : Sensibilisation et travail d'éducation à la sécurité routière

A l'école Saint-Exupéry, dirigée par Cédric Wielgosz, le début du printemps a marqué pour la quatrième année consécutive une opération de prévention à la sécurité routière. Des exercices axés sur la bicyclette et le code de la route pour tous les élèves de l'établissement.

Ces ateliers étaient animés dans le cadre de l'attestation première d'éducation à la route (APER) par l'équipe éducative, en partenariat avec la municipalité et le soutien logistique de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL).

Pour cette opération, la ville a proposé un stand réparation où deux agents des services techniques ont procédé à une vérification des vélos des écoliers. Les organes de sécurité (freins, pneus...) attiraient l'attention en premier lieu et donnaient matière à réparation si né-



écoliers de tester leur équilibre sur des slaloms matérialisés par des plots. Le second atelier était axé sur la signalisation. «*Les enfants apprennent à lire et à différencier les différents types de panneaux lors d'un travail de classe en amont. Aujourd'hui, nous sommes plus dans une mise en pratique sur un circuit tracé au sein même de l'école*».

L'équipe enseignante a apprécié l'aide des parents qui s'investissent dans ce projet et qui n'ont pas hésité à passer leur agrément afin d'être en mesure

d'accompagner les enfants lors des prochaines sorties. Six ont été programmées à travers la campagne près de Méricourt pour les CE2, CM1 et CM2. Le travail se poursuit en classe sur les trois axes, je suis piéton, je suis cycliste et je suis passager. Et de son côté, la Ville participera avec quelques enfants au challenge communautaire de sécurité routière organisé par la CALL en mai.



cessaire. Des remises en état totalement gratuites car offertes par la municipalité.

«*Ce travail d'éducation à la sécurité routière a été mené autour d'ateliers cyclos*» expliquait Marie-Odile Ményhart enseignante en CP.

Un premier parcours permettait aux





Séjour à la neige

La Ville de Méricourt continue son engagement auprès des familles pour favoriser le départ des enfants en centres de vacances. Véritable terrain d'apprentissage de la vie collective et de découvertes, les centres de vacances offrent aux enfants un éventail énorme de possibilités d'apprentissages. Ce sont, cet hiver, 119 enfants qui partent à l'assaut des pistes enneigées. Comme chaque année, une délégation de parents, accompagnés d'élus et d'employés du Centre Social et d'Éducation Populaire a pu se rendre compte, in situ, de l'intérêt de ces séjours pour les enfants.

Cet été, des séjours seront proposés aux familles et aux enfants, des colos à la mer, à la montagne, à la campagne pour les 3-15 ans. L'aide de la Caisse d'Allocation Familiale à la fois aux familles (aide aux temps libres : ATL) et à l'organisateur (Contrat Colo et Contrat Enfance Jeunesse) permet encore aujourd'hui à nos enfants de bénéficier de ce type de séjour. Il convient cependant d'être vigilant, en effet,





il n'y a plus aujourd'hui d'ATL pour les enfants de moins de 6 ans. Une famille, avec un quotient caf inférieur à 617, qui souhaite envoyer des enfants de moins de 6 ans ne peut plus bénéficier de l'aide de 250€ à laquelle elle pouvait prétendre précédemment. À Méricourt cependant, nous continuons à proposer des séjours pour les plus jeunes, pour cela nous solliciterons les citoyens(nes) méricourtois(es) pour rendre possible les séjours des plus jeunes (cet hiver ils ont pu bénéficier d'une aide issue des fonds récoltés lors des Médériaes 2013). L'engagement méricourtois pour les droits des enfants passe par des actes concrets, ici par exemple il s'agit du nombre effectif de départ d'enfants en centres de vacances. Parce qu'au-delà des mots, ce sont les actes qui comptent, Méricourt est une des ville (sinon la ville) du Pas-de-Calais qui permet à plus d'enfants de partir en centre de vacances.



Crédit Photos : Samuel LEMORE



L'art de participer

Participer à l'art

Le centre social d'éducation populaire Max Pol Fouchet mène une politique de développement culturel en direction de la population méricourtoise. Loin de se prévaloir d'être un centre culturel bis, - il y a La Gare qui remplit ce rôle -, il tente d'engager le citoyen dans une action artistique. Le travail réalisé par le groupe TEA (Tendance, Evolution Artistique) est un des leviers de cette démarche. Voilà pourquoi ce groupe avait carte blanche durant février et mars 2014, salle Daquin, pour montrer la diversité

des talents de ses membres. Depuis des années TEA travaille avec les habitants de Méricourt, s'engageant à faire découvrir les pratiques artistiques. Actuellement au centre Max Pol Fouchet vous pouvez découvrir l'exposition « Edouard Degaine », artiste très connu au début du vingtième siècle et malheureusement tombé dans l'oubli. Le vernissage de cette dernière exposition s'est fait en présence de Xavier Dectot, Directeur du Louvre-Lens, ce qui apporte un caractère de qualité à ce qui se fait à Méricourt.



Edouard Degaine a relancé la tapisserie d'Aubusson et il était prévu, mais l'échéance est reportée, de faire découvrir cet artisanat d'art aux Méricourtois. La Tapisserie d'Aubusson, tapisserie de base lisse, une technique plus économique dans son exécution, aurait été implantée au XVI^e siècle dans cette région par des lissiers venant d'Arras. Sa véritable dénomination était jusqu'au XIX^e siècle, Tapisserie Arrazo (d'Arras), ou, Tapisserie à la marche car le licier pour ma-

Education Populaire



noeuvrer les lisses utilise non seulement ses mains par dessus mais aussi ses pieds sur une sorte de marche située dessous le métier.

Décédé en 1967, cet artiste de grand talent qui a côtoyé Picasso, Bracque est exposé dans les grands musées au monde, notamment en Russie, où l'on sait qu'existaient au début du siècle passé, de grands collectionneurs à l'oeil avisé. C'est une chance de voir cet artiste dans nos murs. Si ses mobiliers, - Edouard Degaine a réalisé de très beaux meubles de style art déco qui sont en bonne place dans les grandes salles des ventes des principales capitales de l'art, comme Londres et Paris -, sont connus, on a peu l'occasion de voir l'essentiel de ses travaux. A Méricourt, on découvre l'ensemble de son œuvre, allant du dessin

au lavis, de l'estampe à la peinture et de la tapisserie aux panneaux laqués. Cette dernière technique est d'ailleurs l'un de ses secrets qu'il a emporté avec lui.

Faire découvrir aux Méricourtois une technique, un savoir-faire, tel est le but que s'est fixé le centre social d'éducation populaire. La démarche n'est pas d'apprendre à faire, ni d'apprendre pour pouvoir faire, mais de faire pour apprendre, de permettre à chacun quel qu'il soit, de s'élever en agissant, en se confrontant à des artistes. Et pourquoi pas aux plus grands, d'où cette exposition Degaine. Dans cette perspective sont mis en place des APPA (Ateliers Populaires de Pratiques Artistiques) qui couvrent tous les domaines artistiques comme

la peinture, la photographie, la gravure, la sculpture, etc.

Il ne s'agit pas de former des peintres, des sculpteurs ou des graveurs mais de favoriser l'expression collective du plus grand nombre et la réalisation de soi en tant qu'individu. Les artistes, - nous en avons l'exemple avec notamment Samir et Ludo du groupe TEA - se rendent disponibles et permettent d'élever le niveau d'exigence des réalisations. Des ateliers ont déjà eu lieu, comme la participation de familles méricourtoises à la résidence internationale d'artistes de Gentioux (Creuse), ou encore lors de la résidence d'artistes roumains de la faculté des arts de Timisoara et de photographes de la Haute Ecole des Arts du Rhin. Des graveurs et des sculpteurs sont attendus dans les semaines à venir.



Une nouvelle dimension pour l'environnement

Cantonnée auparavant dans sa dimension «cadre de vie», la semaine de l'environnement prend son envol et introduit de nouveaux thèmes, aussi instructifs qu'informatifs. Et ce n'est pas fini !

«La première initiative a été la fourniture de compost» se remémore Gérald Bruneau, chef de service à la Mairie, et une des chevilles ouvrières de la semaine. L'intitulé de son service : «service environnement propreté urbaine» témoigne encore de l'époque à laquelle le terme «environnement» était simplement synonyme de «cadre de vie». «Aujourd'hui, nous voulons promouvoir une autre dimension» souligne-t-il. Et, de fait, les thèmes traités lors de la semaine de l'environnement s'élargissent d'année en année. Il s'agit d'informer, de donner des informations et des connaissances permettant à chacun de développer son savoir de citoyen éco-responsable.

Les méricourtois n'ont pas été déçus sur ce point cette année, puisque, outre des campagnes de plantations place Séward avec la



géraniums et autres fuschias démontrent par leur agrément et leur grâce, le bien fondé de tels choix.

Parallèlement, les services de la ville, en travaillant sur ces thèmes, enrichissent et modifient leurs pratiques : les pesticides sont désormais proscrits de l'arsenal des traitements. Dans les espaces verts de la ville, le savon remplace les insecticides et les bouillies de prêle et d'orties de redoutables produits pollueurs de l'eau du robinet.

Mais la semaine de l'environnement ne compte pas rester au jardin. Dès l'an prochain, elle va s'attaquer à des thématiques plus larges, comme la performance énergétique des habitations, les ravages des pesticides ou la problématique de la déforestation à l'échelon de la planète.

LE COMPOST ? TOUT POUR PLAIRE À LA PLANÈTE !

Il remplace avantageusement les engrais de la chimie de synthèse ! « l'or brun » est issu d'un savant mélange de végétaux, fleurs, feuillages, branchages broyés, papiers essuie tout, coquilles d'oeuf, cartons... (en quantité moindre peu de déchets de viande et de poisson!) Travaillés par les enzymes des micro-organismes et les bactéries qui s'y installent, ils se transforment peu à peu en petites miettes chargées d'éléments nutritifs pour les végétaux et légumes du jardin. La température d'un compost en plein travail peut atteindre les 50 degrés ! 60 à 70 dans les compostages industriels ! Ce travail de transformation nécessite un peu de savoir faire technique (aération du compost, gestion de l'humidité lors des étés secs, gestion de l'équilibre azote/carbone) mais permet d'économiser les engrais artificiels et d'alléger la volume des déchets ménagers déposés à la poubelle... tout pour plaire à la planète !



population du quartier et les enfants de l'école Courty-Guy, en plus du traditionnel nettoyage du chemin du bossu, il leur a été proposé une conférence de bon niveau : «Fleurir autrement, fleurir durablement» mettant en exergue les vertus de toutes sortes des vivaces : implantation et fleurissement naturels... «Ils sont économes en effet de serre, ne serait-ce que parce qu'on n'est plus obligé de prendre sa voiture pour aller chercher des plants tous les ans» dit Gérald Bruneau. Ancolie, digitale, asters,



UNE MAISON HEUREUSE



Il est 7 heures, la résidence Henri Hotte s'éveille. Le boulanger gare sa camionnette et entre dans la cuisine, les bras tout chargés de pain. Ça sent bon le café, la radio diffuse de la musique dans tout le hall d'entrée. Les « bonjour », les rires, C'est comme à la maison. Ce n'est pas un hasard, c'est précisément ce que toute l'équipe de la résidence travaille à entretenir : l'ambiance d'une maison heureuse. Des manifestations toutes simples mais ô combien sympathiques se sont multipliées, chaque résident garde encore le souvenir du premier barbecue organisé cet été. L'apéritif est servi chaque dimanche, comme à la maison, et le champagne est de mise pour les grands jours (noël, pâques...)



UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ACCUEIL DES AÎNÉS

«Toute une réflexion a été mise en place pour prendre en compte les évolutions des comportements chez nos aînés» souligne-t-on du côté de l'équipe municipale «Les 60 ans d'aujourd'hui écoutaient les Beatles et les Rolling stones» constate-t-elle. «Il faut tenir compte des nouvelles attentes, en terme d'accueil et d'autonomie, faire évoluer les animations, renforcer les activités d'apprentissage, la pratique artistique, les sorties culturelles au spectacle, au cinéma...»

PARTENAIRES !

Rendre de l'autonomie, de la responsabilité, faire de tous les agents des acteurs, des initiateurs, associer les personnels médicaux et para médicaux, les différents travailleurs sociaux, dans une vigilance, une bienveillante attention partagée, ont permis à la résidence Henri Hotte d'augmenter son taux de remplissage de 20 % entre mai

2013 et aujourd'hui. «À ce jour 57 contrats de location sont signés, et les visites continuent» se félicitent Franck Debaecke et Karine Pozicki, les deux chevilles ouvrières de l'institution.

L'organisation d'un pot de rentrée avec les personnels médicaux et para médicaux, mais aussi avec les représentants du bailleur des murs, la SIA, a symbolisé la volonté affirmée d'approfondir et de donner une impulsion nouvelle aux partenariats dans l'intérêt des résidents. Les échanges se font utilement, spontanément et très fréquemment, dans les deux sens. Ce qui contribue à élever la pertinence de l'accompagnement tant par l'équipe que par les médecins, et de développer les approches partagées d'un accompagnement de chacun des résidents.

EXPERTISES PARTAGÉES

Ici comme partout ailleurs, la ville a fait appel aux experts du quotidien : c'est l'ensemble du personnel qui a été sollicité pour identifier de nombreuses pistes d'améliorations des prestations. C'est ainsi que les douches accessibles sont désormais préférées aux salles de bain. C'est également ainsi qu'il a été possible de négocier avec la SIA la mise en place d'un contrôle d'accès personnalisé de la résidence dont l'installation est imminente. Chaque résident est désormais libre de sortir comme il le souhaite, dans des conditions de sécurité optimales.

Les résidents eux aussi ont été sollicités. Mis en situation d'acteurs responsables et

de décideurs. C'est ainsi qu'il a été possible de travailler, en les associant, à l'amélioration substantielle des repas : choix de salades différemment assaisonnées, amélioration des grammages, et, tout dernièrement, le renouvellement du marché de restauration, qui a permis de répondre aux demandes en matière de grammages. (Pour le choix du nouveau fournisseur, une commission de résidents et d'élus s'est déplacée pour tester les prestations du nouveau candidat !)

Les résidents sont également devenus les ambassadeurs de la résidence en étant associés, sur la base d'un volontariat des membres du conseil de la vie sociale, à l'accueil des visiteurs des appartements de la résidence. Quel meilleur témoignage, en effet, de la qualité d'une telle maison que de faire appel à ses usagers eux-mêmes pour la présenter aux nouveaux venus ? L'évolution des effectifs montre que la mesure a accompagné efficacement les autres efforts. En quelques mois, le nombre de résidents a augmenté de près de 30 %. L'amélioration de la sécurité des résidents par la mise à disposition de médaillons d'appel portatifs est d'ores et déjà décidée. De nouvelles animations sont sur le point d'être lancées, et une évaluation interne est également en cours. «Il s'agit de tout mettre en œuvre pour bien servir nos résidents» se félicite l'équipe de la résidence. La maison heureuse compte encore 7 appartements libres. L'équipe espère bien qu'il y aura bientôt une liste d'attente !



Festival des Enchanteurs

Le groupe «BOULEVARD DES AIRS» a enchanté le public !

La 15e édition du festival Les Enchanteurs, orchestrée par l'association Droit de Cité, a débuté le 28 Février dernier à Méricourt et de fort belle manière.



L'espace Jules Ladoumègue a résonné sur des styles de rock, ska ou encore samba festive avec la joyeuse bande de copains du groupe Boulevard des airs (BDA) venus du Sud-Ouest de la France.

Auteurs, compositeurs, interprètes, et multi-instrumentistes, c'est l'envie de mieux faire qui les motive en permanence, notamment eu égard à leurs prestigieux aînés. En effet, BDA reven-

dique des influences diverses telles que Brassens, Brel, Marley, ou encore Red Hot Chili Peppers !

La chanson française à l'honneur !

La chanson française s'est taillée la part du lion et le public a pu voyager grâce à des chansons livrant de vrais messages de révoltes, des coups de gueule mais aussi des messages d'amour... le tout écrit avec beaucoup de sensibilité et générosité. Toutes ces belles paroles n'étaient pas que du Bla Bla, qui est aussi l'un des titres de leur dernier album «Les Appareuses Trompences».

De l'énergie à revendre !

Sur la scène méricourtoise, on peut dire que le groupe a débordé d'énergie en entraînant avec eux les 500 spectateurs présents ce soir-là sur des rythmes où la chanson française télescopait le rock et le reggae flirtait avec le jazz...

Un moment de partage unique avec la musique de BDA, véritable et formidable machine à émotions. Et les émotions n'ont pas manqué pour l'ouverture des Enchanteurs à Méricourt !





«Les Empreintés, on est tous des Empr(ei)unteurs» Exposition et ateliers avec l'artiste Catherine Zgorecki

Retour sur une artiste et son travail ancré dans l'histoire et la mémoire collective du bassin minier

C'est notre histoire, la mémoire, les racines du bassin minier qui ont inspiré et qui inspire le travail de Catherine Zgorecki : *«Du passé, il nous reste des traces, des friches qu'il nous faut préserver. Cet acte est essentiel si l'on veut comprendre d'où nous venons, pour mieux appréhender où nous allons».*

On est tous des empr(ei)unteurs ?

Son exposition avait donc toute sa place à l'Espace Culturel La Gare, ancien site minier.

Les murs du Hall d'exposition se sont recouverts d'empreintes métalliques : des tôles d'acier d'un mètre sur un mètre martelées des empreintes réalisées par



Catherine Zgorecki lors de ses balades sur différentes friches industrielles et sites miniers comme le 11/19 ou le site de Oignies 9/9 bis.

Des ateliers avec les enfants de l'accompagnement à la scolarité

Parallèlement à cette exposition, et en partenariat avec le service Education, Catherine Zgorecki a animé chaque soir des ateliers artistiques avec les enfants de l'accompagnement à la scolarité. Après une visite de l'exposition, ils sont devenus à leur tour des artistes et quels artistes ! Ils ont exprimé toute leur créativité et nous ont montré et démontré tout leur talent que nous avons pu observer à l'occasion de la présentation de leur propre exposition qui était visible dans les écoles de la ville.



«On emprunte tous à un passé, à une histoire collective. Cette histoire et ce passé ont construit nos personnalités et, plus largement, notre culture. L'idée des empreintes c'est de ne pas aller emprunter n'importe où, et de faire en sorte que les gens se retrouvent dans ce qu'ils ont à observer».

Les petits-déjeuners des Lecteurs

Un nouveau rendez-vous placé sous le signe du partage et de la convivialité !

**Thé ou café ?
Polar ou roman d'amour ?**

Le 25 janvier et le 22 mars derniers, l'équipe de la médiathèque a présenté aux participants les dernières nouveautés en matière de romans, documentaires, bandes dessinées... L'occasion pour chacun de découvrir en avant-première les livres qui fleurissent dans les rayons de la médiathèque et de pouvoir les emprunter.

Au menu, le dernier ouvrage de Julie Andrieu, *Les Carnets de Julie*, sur les recettes des différents terroirs de France a côtoyé une sélection des meilleures nouvelles policières américaines, ou encore la pépite de Ludovic Roubaudi *Le pourboire du Christ* qui raconte les aventures de deux clamps qui souhaitent soutirer de l'argent à des bourgeois ignorants d'une façon plutôt originale. Enfin, l'excellente bande dessinée *Le singe d'Hartlepool*, de Wilfrid Lupano qui sous ses airs de farce évoque sur un ton glaçant la bêtise et le racisme dont l'homme peut faire preuve face à l'étranger, en l'occurrence ici des habitants de la ville de Hartlepool qui prennent un singe vêtu d'un costume des armées napoléoniennes pour un Français et décident de le punir.



**Espace Culturel et Public La Gare
03 91 83 14 85**



**Les lecteurs prennent la parole
et nous présentent
leur coup de cœur !**

Si lors de ces deux premiers rendez-vous, il a surtout été question pour l'équipe de présenter les nouveautés de la Gare, nous vous invitons à venir nous présenter à votre tour vos coups de cœur ou coups de gueule, et ainsi partager autour du livre et de la lecture. Car finalement, le plus important est de pouvoir passer un moment convivial à la médiathèque, rencontrer de nouvelles personnes, tout ça autour d'un bon livre... et d'un bon café (ou thé !). Pour connaître la prochaine date, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe de la Gare !



Rénovation de l'éclairage public : Trouver le bon équilibre entre sécurité, confort et économie d'énergie

La ville a lancé depuis 2012, un programme de rénovation de l'éclairage public dans une dimension de recherche d'économie d'énergie. Un vaste chantier qui concerne plus de 1700 points lumineux répartis sur le territoire. Afin d'éclairer notre vision sur les nouvelles technologies qui s'offrent aujourd'hui et sur les enjeux économiques, énergétiques et de sécurité d'une telle opération, nous avons rencontré Frédéric Termine directeur des services techniques de la ville.

De gauche à droite : Frédéric TERMINE, DST en réunion avec Laurent DUCAMP, nouvel Adjoint aux Travaux et David KRZYZELEWSKI en charge du suivi du plan de rénovation de l'éclairage public.

● Ce programme de rénovation de l'éclairage consiste en quoi ?

«Concrètement lorsque ces opérations ont été lancées, les techniques qui permettaient de répondre à un meilleur rendement de l'éclairage, c'était les lampes à sodium haute pression (SHP) qui initialement étaient à 250 watts par point lumineux. Nous sommes arrivés à trouver l'équivalent en unité de mesure avec le lux et des puissances qui sont quasi divisées par deux. Aujourd'hui une lampe à 150 watts dans cette technologie correspond aux lampes d'hier à 250 watts. Soit 100 watts d'économie par point lumineux.

Nous avons changé lampes et lanternes qui sont plus performantes dans des matériaux plus nobles à haut pouvoir de réflexion. A cela, s'est associée une technologie de gestion de la puissance. Aux heures dites creuses (entre 23h00 et 5h00 du matin) où l'on a besoin de moins de puissance par rapport aux usages, à la population, à des problématiques de circulation ou de sécurité, on baisse l'intensité d'un tiers et pour descendre à 100 watts alors qu'hier elles étaient à 250 watts».

● Un investissement important avec un retour économique certainement non négligeable pour les finances de la commune ?

«Tout à fait. Ce plan de rénovation de l'éclairage public a été lancé dans une dimension de recherche d'économie d'énergie. Aujourd'hui, nous sommes dans la seconde tranche du programme avec un marché qui s'élève à 250 000 euros. Ce sont des marchés conséquent en investissement mais sur lesquels nous avons obtenus des subventions de la Fédération Départementale de l'Energie (FDE). Cette fédération aide les communes dans tous leurs projets de rénovation de l'éclairage public.



Pour Méricourt, cela s'est concrétisé par des subventions à hauteur de 22 000 euros en 2013 et 60 000 en 2014. Plus le gain énergétique en matière de consommation est intéressant, plus l'on peut prétendre à des subventions conséquentes.

Le budget des consommations électriques est un poste important au niveau fonctionnement. Uniquement en éclairage public, la dépense se monte entre 145 à 150 000 euros pour l'année. Il est donc très important, au delà du simple confort et de l'esthétique, de regarder dans quelle mesure on peut réduire ces consommations avec des produits plus modernes, adaptés et répondant à nos besoins.

Nous avons renouvelé près de la moitié de nos éclairages et l'on peut considérer qu'en moyenne on a diminué la consommation de 30 à 40% sur ces points, soit 15 à 20% sur l'ensemble de la commune».

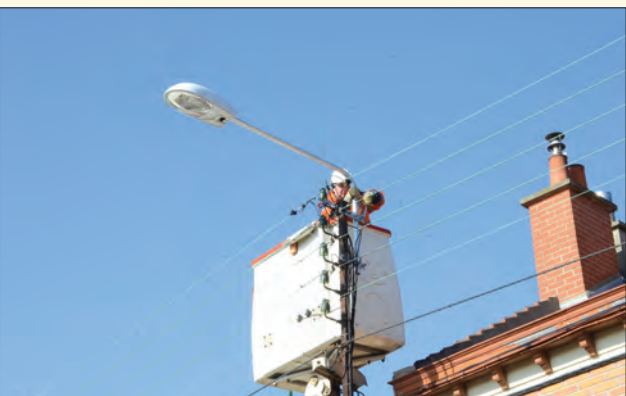
● Où en est-on sur la rénovation du patrimoine ?

«Sur la dernière tranche, nous venons de changer 450 points et la première en concernait environ 300. Il nous reste environ 1000 points lumineux à rénover, voire changer. Tous ne sont pas pour autant vétustes puisqu'ils ont été régulièrement entretenus dans le cadre du marché d'entretien. Aujourd'hui, nous avons la possibilité de lancer des campagnes de changement de lampes mais sur une nouvelle technologie que nous cherchons à développer avec pour même objectif : la réduction des fac-

tures énergétiques».

● Parlez-nous de cette nouvelle technologie ?

«Le fonctionnement bi-puissance est assez récent mais je suis convaincu que si depuis deux à trois ans, la technologie SHP était tout à fait appropriée, aujourd'hui les technologies Led sont bien maîtrisées et permettront de faire davantage d'économies d'énergie. Avec la Led, on peut encore gagner 40% de ce que l'on fait de mieux aujourd'hui en lampes SHP. Cette technologie permet de moduler jusqu'à 90% de la puissance. Cela veut dire qu'une lampe led en période nocturne creuse, on peut la descendre à 9 watts pour 90 watts, au lieu de 250 watts il y a encore quelques





années. Cela permet d'avoir l'éclairage nécessaire et de gérer de manière dynamique par des capteurs de présence intégrés sur la lampe quand un piéton se déplace. Son passage se trouve ainsi éclairé. On peut aller très loin dans la gestion dynamique de nos besoins».

● Cette nouvelle technologie évoque aussi un certain coût ?

«Le coût investissement pour passer à la technologie LED a fortement chuté et s'il est encore légèrement supérieur au coût d'un changement de lampe et lanterne classique, il tend à s'en rapprocher. Le retour en investissement de cette technologie est tellement important qu'il nous apporterait rapidement des économies de 30 à 40 000 euros sur les consommations annuelles avec un objectif à terme d'une réduction de 60% de nos factures (soit 90 000 euros sur la base 2013)».

● En conclusion ?

«Aujourd'hui on peut se satisfaire d'avoir un très bon équipement d'éclairage public. Notre pari c'est de réduire encore la consommation et cela passera par de l'optimisation au travers un plan d'éclairage en terme de meilleure programmation et d'utilisation des technologies qui s'offrent à nous. C'est un gros dossier que l'on va gérer en définissant quels sont vraiment les besoins et les usages. En effet, nous n'avons pas besoin d'éclairer les artères qui sont passantes de la même façon que l'on éclaire des petites zones résidentielles. Il s'agit de redéfinir avec les Elus une politique d'éclairage en rapport à nos besoins et en mettant en priorité les enjeux de la sécurité et la notion de confort pour la population».



Ce qu'il en pensent...

Marie-Dominique et Serge, en centre-ville

«Esthétiquement, c'est mieux. C'est plus beau et cela en avait besoin. Au niveau éclairage, nous n'avons pas l'impression qu'il y ait une puissance supplémentaire, en revanche le blanc éclaire mieux que les lumières oranges. Evidemment, je pense que c'est favorable au niveau économie d'énergie».

Claudie Legrand, rue du 8 Mai

«Ce programme de rénovation de l'éclairage je pense que c'est une bonne chose. Je trouve que cela éclaire plus et plus large. Lorsque l'on rentre le soir, c'est mieux éclairé qu'avant devant l'entrée de notre maison qui se trouve en retrait de la rue».



Lucie Wysocki, rue Monmousseau

«Cette rénovation va permettre à la ville de faire des économies, c'est bien. Par contre lors des travaux, nous n'avons pas eu d'éclairage durant 15 jours (en raison d'un câble oxydé, deux réverbères au fond de la voie sans issue étaient en panne), le soucis technique réparé, tout est rentré dans l'ordre. Maintenant, ça éclaire bien mieux surtout que je suis éloignée de la route. J'ai aussi l'impression que dans la nuit cela baisse quand même. Mais le matin, vers 6h00 lorsque je vais chercher mon journal à la boîte aux lettres, on voit bien».



Grégory Carnel, rue des Jonquilles

«Nous avons plus de luminosité dans la rue et les nouvelles ampoules ne doivent pas consommer énormément. La ville nous avait envoyé un courrier avant pour expliquer les raisons de ce programme de rénovation et que les travaux ne seraient pas très longs. Pour changer les mas complets, ils nous ont laissé un réverbère sur deux pour que la cité ne se trouve pas dans le noir complet. Et puis aujourd'hui, c'est beau. De plus la ville fait des économies d'énergie avec un éclairage satisfaisant. Et pour la sécurité c'est bien».





Aux intersections des rues Camille Desmoulins et Dulcie September, le parvis surélevé a été réalisé. Limité à la circulation à 30 km/heure, il sécurise ainsi le carrefour et l'entrée de l'école Nelson Mandela. Une vingtaine de places de stationnement ont été créées et l'aménagement paysager prend forme.



Dans le cadre du plan forêt régional et depuis l'automne dernier, la ville développe une politique de reboisement de ses zones vertes. Ainsi 150 arbres (espèces endémiques) ont été replantés, 8000 arbustes pour aménager les talus et 350 sur le chemin du Bossu.



Face à l'EHPAD L'orange Bleue, chemin du Bossu, 31 logements individuels locatifs BBC de types 3, 4 et 5 seront bâtis par Maisons & Cités.



Pas toujours facile de trouver une place de stationnement lors des grands événements sportifs ou culturels. Avenue Jeannette Prin, la ville entreprend la réalisation d'un parking de proximité offrant 60 places supplémentaires qui seront bien utiles pour les usagers de l'Espace Jules Ladoumègue, du collège Henri Wallon, de l'école Pierre et Marie Curie ou de la salle Marc Lanvin.



L'annexe du Centre social et d'éducation populaire située rue des écoles est entrée en fonction par l'ouverture de sa cyberbase. Les bureaux des permanences et les salles de cours et réunions ont été aménagés avec du mobilier neuf pour un montant d'environ 13 000 euros et sont désormais opérationnels.



Les Tribunes Libres reparaîtront après l'adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.

Quatre étudiants tout droit venus de l'Université de Lille 3 ont été aperçus régulièrement dans les rues du quartier du 3/15.

Qui sont-ils ? Que veulent-ils ?

Nous sommes Lise, Sarah, Martin et Pierre, étudiants en développement des territoires.

Depuis janvier, nous avons frappé aux portes des habitants du quartier du 3/15, et avons parfois bu le café avec certains d'entre eux.

C'est dans le cadre d'un travail universitaire, autour de l'implication des habitants dans les projets de la ville, que nous nous sommes intéressés au 3/15.

Nous nous y sommes donc rendus régulièrement, afin de comprendre son fonctionnement. C'est la raison pour laquelle nous avons écumé les réunions publiques, passé du temps dans les rues du quartier et surtout, pris le temps de discuter avec plusieurs habitants qui font vivre et animent le quartier.

L'objet de notre venue était de recueillir les points de vue des habitants et du personnel municipal sur les dispositifs de participation mis en place dans le quartier et plus généralement dans la commune. Le but final étant de comprendre comment les habitants participent à la vie du quartier, mais aussi de quelle manière leur avis pourrait être mieux pris en compte dans les projets de la ville.

Lors de cette expérience, aussi intéressante au niveau de notre recherche universitaire que sur le plan humain, nous avons découvert un quartier plein de res-



sources. Nous avons rencontré une équipe municipale soucieuse d'être à l'écoute des habitants du quartier. De plus, de nombreux habitants ont partagé avec nous leur ressenti sur l'évolution de leur quartier, ainsi que leur implication dans la co-construction de projets mis en place par la mairie.

Ainsi, nous avons pu nous rendre compte que pour la plupart, ils partageaient, sans le savoir, la même vision du futur qu'ils souhaitaient pour leur quartier.

Merci à ceux qui nous ont ouvert leur porte et qui ont échangé avec nous.

Remerciements des étudiants

(Mail reçu le 25 Mars suite à la transmission aux services de leur rapport sur le projet)

Tout d'abord, merci beaucoup pour ce retour sur notre travail. C'était avant tout un travail universitaire mais il nous semble qu'il prend effectivement tout son sens au contact de professionnels comme vous qui travaillez au jour le jour sur ces questions.

Nous tenons à vous remercier pour la qualité de l'accueil. Nous nous sommes toujours sentis bien accueilli et cela a joué sur notre motivation pour un projet qui demandait effectivement un investissement important sur peu de temps.

Merci également pour votre disponibilité, elle nous a été vrai-

ment précieuse. Nous souhaitons enfin remercier tous ceux que nous avons pu rencontrer grâce à vous, les personnes de la municipalité, les habitants de Méricourt et les habitants du 3/15.

Je crois pouvoir dire sans me tromper, au nom du groupe, que ce travail nous a beaucoup apporté. Nous n'avions jamais étudié un terrain de la sorte auparavant et nous avons tous découvert la richesse d'un tel travail. Je ne sais pas si certains d'entre nous se dirigeront vers des services de démocratie participative mais je crois que nous croiserons cette thématique d'une manière ou d'une autre et alors nous nous souviendrons de notre étude et de ses apprentissages.

Martin Boileau, Sarah Vieux, Pierre Fournier et Lise Sellier



Ville de Méricourt
Boulevard Allende

Dans le cadre des festivités du 1er Mai

Jeudi 1er Mai 2014 de 9H à 19H
2ème Marché aux Fleurs
et Fête Médiévale

- **Présence de fleuristes, horticulteurs, pépiniéristes, motoculture de plaisance, etc...**

- **Restauration sur place**

- **Animations et ateliers pour les enfants**

- **Animations de rue et spectacles**

- Fête Médiévale et initiation

- à l'escrime avec Les 7 Besants d'Or

- Prestation musicale déambulatoire en costumes d'époque avec l'association Bostekop

- Autour du four à pain, Dame Cornélie raconte... et partage son pain d'antan avec vous...



Renseignements : Service Environnement au 03 21 42 15 81